

Le conservatisme canadien en transition, 1987-2008

par

Claude R. J. Michaud

Mémoire
déposé à la faculté d'études supérieures
remplissant en partie les exigences
du diplôme de
Maîtrise es Arts

Études canadiennes
Collège universitaire de Saint-Boniface/Université du Manitoba
Winnipeg, Manitoba

© Claude R. J. Michaud, juillet 2008

THE UNIVERSITY OF MANITOBA
FACULTY OF GRADUATE STUDIES

COPYRIGHT PERMISSION

Le Conservatisme Canadien en Transition, 1987-2008

BY

Claude R. J. Michaud

A Thesis/Practicum submitted to the Faculty of Graduate Studies of The University of

Manitoba in partial fulfillment of the requirement of the degree

Of

Master of Arts

Claude R. J. Michaud © 2008

Permission has been granted to the University of Manitoba Libraries to lend a copy of this thesis/practicum, to Library and Archives Canada (LAC) to lend a copy of this thesis/practicum, and to LAC's agent (UMI/ProQuest) to microfilm, sell copies and to publish an abstract of this thesis/practicum.

This reproduction or copy of this thesis has been made available by authority of the copyright owner solely for the purpose of private study and research, and may only be reproduced and copied as permitted by copyright laws or with express written authorization from the copyright owner.

Table des matières

Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Sommaire.....	v
Chapitre I – Introduction.....	1
Chapitre II – Le conservatisme canadien au fil de l’histoire : une idéologie à définir.....	10
1. La réforme des institutions politiques.....	11
2. La fiscalité.....	13
3. La politique sociale.....	20
Chapitre III – Le Parti progressiste-conservateur.....	27
1. Historique et idéologie de base.....	27
2. L’héritage du parti.....	29
3. Les politiques économiques du parti.....	32
4. Les politiques sociales du parti.....	39
Chapitre IV – Le Parti réformiste du Canada et l’Alliance canadienne.....	46
1. Preston Manning et la fondation du Parti réformiste.....	46
2. Le programme du parti.....	52
i. La réforme des institutions politiques.....	53
ii. La fiscalité.....	57
iii. La politique sociale.....	63
3. L’Alliance canadienne et Stockwell Day.....	68
i. La fondation du parti.....	68
ii. L’élection générale du 27 novembre 2000.....	69
4. Le retour de Stephen Harper.....	73
Chapitre V – Stephen Harper et le nouveau Parti conservateur du Canada.....	75
1. Le fusionnement de l’Alliance canadienne avec le Parti progressiste-conservateur.....	75
2. L’élection générale du 28 juin 2004.....	80
i. Le programme du parti.....	80
3. La convention de Montréal (mars 2005).....	91
i. Les résolutions adoptées.....	91
4. La campagne électorale de 2005-2006.....	96
i. Le programme du parti.....	97

Chapitre VI – Le Parti conservateur du Canada au pouvoir.....	111
1. Le programme du parti.....	114
i. La réforme des institutions politiques.....	114
ii. La fiscalité.....	123
iii. La politique sociale.....	139
Chapitre VII – Conclusion.....	152
1. Stephen Harper : un conservatisme tempéré.....	152
2. L’avenir.....	158
Bibliographie	161

Dédicace

Ce mémoire est dédié à ma très chère épouse Norma qui n'a jamais douté de mes habiletés à compléter cette recherche.

Remerciements

Par la présente, j'aimerais remercier les nombreuses personnes qui m'ont aidé durant ce processus et sans qui la rédaction de ce mémoire aurait été impossible. En premier lieu, je désire remercier mon directeur de mémoire, le professeur Raymond Hébert du Collège universitaire de Saint-Boniface, qui m'a guidé tout au long de cet exercice et dont l'expertise dans le domaine et les conseils ont été d'une valeur incontestable. Aussi à remercier sont les autres membres de mon comité, les professeurs Luc Côté et Ken Osborne qui n'ont pas hésité à m'offrir à leur tour des commentaires et des recommandations afin de m'orienter dans ma recherche. De plus, je désire reconnaître le travail de Jacqueline Rémillard qui a passé de nombreuses heures à faire une relecture minutieuse de ce mémoire. Finalement, j'aimerais remercier mon épouse Norma qui m'a appuyé et encouragé durant les nombreux mois que j'ai consacré à réaliser ce rêve depuis si longtemps souhaité.

Sommaire

L'élection fédérale canadienne du 23 janvier 2006 a marqué le retour au pouvoir d'un parti politique dit conservateur pour la première fois depuis 1993. Issu du fusionnement du Parti progressiste-conservateur à l'Alliance canadienne, le Parti conservateur a été accusé, dès sa fondation en 2003, de promouvoir un programme socialement et économiquement conservateur et à tendance populiste.

En étudiant les domaines de la réforme des institutions politiques, de la fiscalité et de la politique sociale, le mémoire analyse dans quelle mesure le Parti conservateur du Canada s'est dissocié de plusieurs éléments d'un programme de droite radicale afin de se positionner vers le centre politique depuis l'ascension de Stephen Harper à la tête de l'Alliance canadienne en 2002, du Parti conservateur en 2004 et de la victoire électorale de ce dernier lors de l'élection en 2006.

De toute évidence, le parti a réussi à projeter une image plus modérée et centriste en atténuant ou éliminant nombreuses politiques controversées ancrées dans un conservatisme de droite. Par contre, certaines initiatives du gouvernement depuis l'automne 2007 portent à croire qu'il pourrait changer de cap et rétablir un programme idéologiquement conservateur.

Chapitre I - Introduction

Le 23 janvier 2006, le Parti conservateur du Canada a remporté l'élection générale et a formé un nouveau gouvernement minoritaire à la Chambre des communes. Issu du fusionnement entre l'Alliance canadienne, parti politique originaire de l'ancien Parti réformiste du Canada, et le Parti progressiste-conservateur, réduit à une poignée de sièges à la Chambre des communes depuis une douzaine d'années, il représentait le premier parti dit conservateur à exercer le pouvoir au niveau fédéral depuis 1993.

Depuis sa fondation en décembre 2003, le Parti conservateur du Canada sous la direction de son chef Stephen Harper est accusé à plus d'une reprise par des adversaires politiques variés et par bon nombre de simples citoyens de vouloir promouvoir un programme socialement et économiquement conservateur et à tendance populiste, reflétant plutôt la tradition réformiste /allianciste, qu'un programme reflétant la tradition plus modérée des progressistes-conservateurs. Quiconque peut se demander si ces accusations reflètent véritablement la position actuelle du Parti conservateur du Canada ou les éléments de programmes politiques abandonnés depuis quelque temps par un parti voulant se distancier de son ancienne idéologie de droite plus controversée. En analysant les programmes et les politiques du Parti conservateur du Canada et en les comparant à ceux de ses prédécesseurs, il sera possible d'identifier plus clairement la position réelle du parti.

Sous cette optique, ce mémoire de maîtrise tentera de démontrer dans quelle mesure le Parti conservateur du Canada s'est dissocié de plusieurs éléments d'un programme de droite radicale, afin de se positionner davantage vers le centre politique depuis l'ascension de son chef Stephen Harper à la tête de l'Alliance canadienne en

2002, du Parti conservateur du Canada en 2004 et de la victoire électorale de ce dernier lors de l'élection fédérale en janvier 2006.

Le mémoire se limite à trois domaines qui ont figuré d'une manière prédominante dans les programmes du Parti réformiste du Canada et de son successeur, l'Alliance canadienne. En étudiant ces domaines, nous pourrions voir si le Parti conservateur du Canada s'est véritablement déplacé vers le centre politique après son arrivée au pouvoir. Le premier domaine exploré est celui de la réforme des institutions politiques ou les réformes dites «démocratiques», c'est-à-dire la réforme du Sénat, les élections à date fixe, le vote libre des députés à la Chambre des communes, le rappel des députés et enfin les référendums soumis à la population canadienne. Le deuxième domaine à l'étude est celui d'une politique dite sociale incluant les valeurs familiales, les mariages gais, l'avortement, la garde d'enfants, ainsi que le crime, l'immigration et les langues officielles. Le troisième domaine porte sur la fiscalité, dont l'impôt et les dépenses gouvernementales. Bien que ces domaines ne reflètent qu'une partie de l'ensemble du programme du Parti conservateur du Canada (nous aurions pu par exemple discuter de l'environnement, des affaires étrangères et des questions autochtones), ils représentent bien la position actuelle du parti ainsi que son évolution. De plus, il a été jugé que les questions d'ordre social et économique et celles liées aux institutions politiques peuvent présenter un reflet fidèle de l'ensemble du programme du parti.

La recherche s'inspire de sources primaires et secondaires variées. Parmi les sources primaires consultées, mentionnons les budgets du Parti conservateur du Canada, les discours du trône prononcés depuis qu'il a accédé au pouvoir, les projets de

lois, les programmes électoraux et les programmes de ses prédécesseurs, l'Alliance canadienne et le Parti réformiste du Canada. De plus, l'analyse serait incomplète sans consultation des débats de la Chambre des communes ainsi que les propos de certains leaders conservateurs. Les sources secondaires comprennent les écrits analytiques portant sur maints aspects du Parti réformiste, de l'Alliance canadienne, du Parti progressiste-conservateur, et de l'idéologie de droite des leaders politiques. Entre autres, soulignons les propos des idéologues et des militants qui ont défendu le mouvement de droite conservateur sur le plan économique et social (Ernest et Preston Manning, Tom Flanagan), les propos de ceux qui ont défendu un conservatisme plus modéré ou centriste (Heath Macquarrie, George Grant) ainsi que des professeurs, des chercheurs (Tom Flanagan, David Laycock) et des analystes politiques canadiens (Jeffrey Simpson, William Johnson, Murray Dobbin, Sydney Sharpe, Don Braid et Ron Dart). Des articles publiés dans des revues scientifiques telles que la *Revue canadienne de science politique*, *Canadian Issues* et *Canadian Women's Studies* ont aussi été consultés pour leur profonde analyse sur des questions pertinentes. Les publications d'instituts et d'organismes variés tels que l'Institut Fraser et l'Institut de recherche en politique publique ont aussi servi à cette recherche. La consultation auprès de revues canadiennes, de chaînes de télévision et de quotidiens canadiens ont servi à mieux interpréter les faits qui peuvent varier d'une région du pays et d'une époque à l'autre.

Afin d'approfondir l'énoncé de thèse, le mémoire est divisé en sept chapitres. Le présent chapitre, l'introduction, sert à présenter l'énoncé de thèse et à souligner comment le mémoire peut favoriser notre compréhension de la scène politique actuelle. L'analyse politique étant souvent influencée par des considérations partisanses, le

présent mémoire se veut une analyse objective de différents aspects du programme du Parti conservateur du Canada. Cette analyse permettra de déterminer si le Parti conservateur du Canada a évolué en un parti plus modéré sous la direction de Stephen Harper ou s'il continue à promouvoir une idéologie davantage penchée vers la droite depuis qu'il est arrivé au pouvoir. De plus, ce mémoire sert à décrire l'évolution du conservatisme au Canada depuis 20 ans. L'introduction identifie les domaines du programme du Parti conservateur du Canada qui permettent de déterminer si ce parti s'est rapproché du centre politique. On indique aussi dans l'introduction les raisons qui ont mené au choix de ces domaines. Cette première partie du travail annonce les chapitres de ce mémoire et elle se termine avec la définition de certains termes qui sont jugés essentiels à la compréhension de ce sujet. Les termes *libéralisme*, *conservatisme*, *populisme*, *la droite*, *la gauche* et *le centre* sont des concepts politiques clés utilisés tout au long du mémoire et avant d'entamer l'analyse, il faut définir ces termes avec précision.

Le deuxième chapitre est consacré à une recension des écrits qui met en évidence les textes, les articles scientifiques et les écrits et discours pertinents consultés et dont la lecture est essentielle pour comprendre la position actuelle du Parti conservateur du Canada, son historique et son idéologie dont les racines proviennent en grande partie des programmes de ses prédécesseurs dont le Parti réformiste du Canada, l'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur. Une analyse impartiale de maints aspects du programme du Parti conservateur du Canada abordée dans ce mémoire peut servir de complément à la littérature existante, car elle trace l'évolution

du conservatisme au Canada durant les dernières décennies et identifie plus précisément le positionnement actuel du parti sur la scène politique.

Le troisième chapitre de ce mémoire porte sur le Parti progressiste-conservateur du Canada qui s'est fusionné avec l'Alliance canadienne en 2003, ce qui a mené à la création du Parti conservateur actuel du Canada. Bien que le chapitre comprenne un bref historique du parti, l'accent porte davantage sur l'idéologie et la position conservatrice traditionnelle sur les domaines choisis pour explorer le programme actuel du Parti conservateur. Une analyse du Parti progressiste-conservateur permet d'autant plus de relever et d'expliquer brièvement certains facteurs qui ont pu mener, durant les années au pouvoir du premier ministre Brian Mulroney, à la fondation du Parti réformiste du Canada.

Le chapitre quatre est consacré au Parti réformiste et à l'Alliance canadienne. Encore ici, un court historique du Parti réformiste est présenté, tout en soulignant les raisons principales qui ont mené à sa fondation, raisons qui trouvent leurs origines dans l'insatisfaction d'individus tels que Preston Manning et les politiques d'un gouvernement progressiste-conservateur qui ne portait que peu d'attention aux désirs de l'Ouest canadien et qui s'éloignait d'une idéologie dite de droite (Manning 1992, p. 126). L'essentiel du chapitre porte sur l'étude du programme du Parti réformiste et de son successeur l'Alliance canadienne en rapport aux domaines choisis pour cette étude. La documentation est utilisée pour souligner la transformation qui s'est effectuée au sein de ce mouvement politique de droite. Pour ce faire, il est nécessaire de comparer le programme de Preston Manning et de son successeur Stockwell Day qui reposait en

partie sur un conservatisme social, à celui de Stephen Harper qui était axé surtout sur un conservatisme économique.

Le cinquième chapitre discute du fusionnement du Parti progressiste-conservateur et de l'Alliance canadienne. Il met à la lumière les pourparlers entre les deux chefs Stephen Harper et Peter MacKay qui ont mené à la fondation du nouveau Parti conservateur du Canada en 2003. L'analyse du programme du parti portera sur les trois domaines choisis. Cette analyse repose sur trois grands événements qui ont eu lieu après l'ascension de Stephen Harper au poste de chef du parti en 2004. Le premier événement marquant est l'élection fédérale du mois de juin 2004, élection pour laquelle le Parti conservateur du Canada a eu très peu de temps à préparer un programme complet. Le deuxième événement est la première convention officielle du parti à Montréal en mars 2005 où le parti a adopté une série de résolutions qui ont servi de guide jusqu'à la prochaine élection générale. Le troisième événement est la campagne électorale du 23 janvier 2006. Il est évident que cette période entre mars 2004 et l'élection du mois de janvier 2006 marque une période décisive pour le Parti conservateur et le mouvement de droite en général, car plusieurs de ses nouvelles politiques sont considérées plus centristes que de droite (Flanagan 2007, p. 203 et Johnson 2006, p. 330). Il est à noter que cette transformation s'est effectuée sous l'influence incontestable du chef Stephen Harper.

Le chapitre six porte sur le Parti conservateur qui forme un gouvernement minoritaire après l'élection fédérale du 23 janvier 2006 et sur les deux ans qui ont suivi sa victoire jusqu'à mars 2008. Ce chapitre est une étude détaillée des actions de Stephen Harper qui révèlent jusqu'à quel point le Parti conservateur est devenu en

quelque sorte un parti plus modéré. En examinant les discours du trône, les budgets du gouvernement, les débats dans la Chambre des communes, les initiatives du parti en matière de politique sociale, de l'économie et des réformes démocratiques ainsi qu'une multitude d'articles écrits à l'égard de Stephen Harper, il est clair que le parti s'est dissocié de certains éléments d'un programme longtemps considéré conservateur sans pour autant rejeter complètement ses principes de droite. Il est par contre impossible de déterminer si ce positionnement central peut être considéré permanent, compte tenu que le parti n'est au pouvoir que depuis deux ans et qu'il a le statut d'un gouvernement minoritaire, ce qui limite sa marge de manœuvre.

La conclusion de ce travail reprend l'énoncé de la thèse de départ pour en évaluer la validité. Le Parti conservateur du Canada s'est dissocié de plusieurs éléments d'un programme de droite radicale afin de se positionner davantage vers le centre politique. Par contre, certaines décisions prises par le gouvernement Harper laissent croire que le parti pourrait adopter à nouveau un programme plus conservateur si jamais il réussissait à former un gouvernement majoritaire. Le refus du parti de respecter le protocole de Kyoto et la position émise au Sommet du Commonwealth en novembre 2007 où il refuse d'accepter des cibles obligatoires pour réduire les gaz à effet de serre ne sont que deux exemples qui servent à appuyer cette hypothèse. De plus, M. Harper a pris la décision de ne plus intervenir dans l'exécution de Canadiens jugés et trouvés coupables de crimes capitaux dans des pays démocratiques. Cette prise de position, basée en partie sur le cas de Robert Smith, un Canadien qui risque de se faire exécuter au Montana, a renversé une tradition de longue date au Canada selon laquelle le gouvernement a toujours imploré la clémence dans de telles situations et qui par ce fait

même positionne le Parti conservateur nettement à la droite. Ce ne sont que quelques exemples qui peuvent servir de base pour réévaluer, dans le cadre de recherches complémentaires futures, l'évolution idéologique du Parti conservateur et du conservatisme canadien en général.

En terminant, vu la nature politique du présent mémoire, une définition de certains termes de base est considérée nécessaire avant d'entamer l'analyse.

- Le *libéralisme* est une « doctrine économique fondée sur deux postulats : existence d'un ordre et de lois économiques conformes à la nature de l'homme et recherche de l'intérêt individuel ou de profit comme moteur conduisant infailliblement à l'intérêt général [...] d'où les concepts de liberté, d'entreprise, de production, de circulation et de consommation. » (Office québécois de la langue française 2007).
- Le *conservatisme* « désigne, chez un individu ou un groupe, un réflexe systématique favorable au statut quo et une tendance à refuser le changement social, économique et politique. On trouve dans ce courant les points de vue et les valeurs qui sont liées aux intérêts de groupes privilégiés et à ceux des classes dominantes. » (Boudreau et Perron 2006, p. 44).
- Le *populisme* est un mouvement politique caractérisé par des « discours et attitudes de certains dirigeants, fondés sur les opinions et les pressions populaires plutôt que sur les convictions politiques. Le populisme est le fait de politiciens ou de dirigeants charismatiques, de tendance plus ou moins autoritaire qui prétendent représenter le peuple [...], promettant de lui redonner le droit de parole et le pouvoir "usurpés". » (Boudreau et Perron 2006, p.149).

- La *droite* est un mouvement politique auquel « [...] on associe [...] les idées ou idéologies, les acteurs politiques, les discours, les attitudes qui sont réfractaires au changement, [...] et qui [...] favorisent des classes sociales ou des groupes privilégiés. Par exemple, la droite prône la fidélité au passé, l'élitisme, le maintien de la loi et de l'ordre, le chauvinisme national; elle accepte les grandes disparités économiques existant entre les individus, celles-ci étant naturelles à ses yeux. » (Boudreau et Perron 2006, p. 66).
- La *gauche* est un mouvement politique où « [...] on situe des idées ou idéologies, des acteurs politiques, des discours et des attitudes favorables au changement en matière d'égalité, de justice et de démocratie, [...] et qui favorisent des classes sociales ou des groupes dominés ou méprisés. Par exemple, la gauche prône la liberté de pensée et d'action, les transformations sociales, la justice sociale et économique, l'égalité des droits des peuples, etc. » (Boudreau et Perron 2006, p. 85).
- Le *centre* est un « terme générique désignant les mouvements refusant le conservatisme des partis de droite et les bouleversements proposés par les partis de gauche et favorables à un changement progressif et modéré des structures sociales. » (Debbasch et Daudet 1974, p. 31).

Chapitre II – Le conservatisme canadien au fil de l’histoire : une idéologie à définir

La recension des écrits a pour but de présenter et de commenter brièvement les textes et les articles scientifiques essentiels à cette présente étude. Rappelons que le mémoire a comme objectif de démontrer dans quelle mesure le Parti conservateur du Canada s’est dissocié de plusieurs éléments d’un programme de droite radicale afin de se positionner davantage vers le centre politique depuis l’ascension de son chef Stephen Harper à la tête de l’Alliance canadienne en 2002 et son élection en 2006. Cette analyse de la position actuelle du parti a exigé une étude historique et idéologique du mouvement conservateur au Canada afin d’en retracer l’évolution. Étant donné que le Parti conservateur du Canada provient en partie du Parti réformiste et de l’Alliance canadienne, il a semblé nécessaire d’étudier la nature conservatrice de droite de ces partis en examinant de façon particulière les trois domaines principaux choisis, soit la réforme des institutions politiques, la fiscalité et la politique sociale. Puisque le Parti conservateur est le fusionnement de l’Alliance canadienne au Parti progressiste-conservateur, caractérisé comme étant plus centriste, il a aussi été essentiel d’analyser la nature du conservatisme de ce dernier par rapport aux mêmes domaines, bien que la réforme des institutions politiques ait rarement été un élément important de son programme. La comparaison entre les programmes de ces divers partis à celui du Parti conservateur montre l’évolution de l’idéologie conservatrice au Canada depuis les dernières décennies et permet d’identifier plus clairement le positionnement actuel du parti.

1. La réforme des institutions politiques

Un domaine choisi dans le cadre de cette étude, soit la réforme des institutions politiques, a caractérisé de façon importante les programmes de la droite du mouvement conservateur au Canada. La réforme du Sénat, l'utilisation de référendums, le rappel possible des députés, le vote libre en Chambre et les élections à des dates fixes sont tour à tour défendus et critiqués par les auteurs étudiant le conservatisme au Canada.

Parmi les auteurs qui ont développé l'idée qu'il faut procéder à une réforme des institutions politiques au pays, il faut souligner avant tout Ernest C. Manning (1967). Ancien sénateur et premier ministre créditiste de l'Alberta, il propose une réorganisation des partis politiques fédéraux en deux entités bien distinctes, chacune basée sur une idéologie clairement définie. Un parti conservateur de droite aurait eu comme but de faire avancer ce dossier à l'aide d'une consultation directe auprès de la population, enlevant ainsi le pouvoir à l'élite politique qui contrôle les institutions fédérales. Le fils de Ernest C. Manning, Preston (1992, 1993, 1996, 1997) a repris et a davantage développé les principes populistes défendus par son père. Les principes sont devenus la pierre angulaire du programme du Parti réformiste en 1987 sous Preston Manning. Appuyées à l'époque par Stephen Harper, futur premier ministre du Canada, les réformes démocratiques proposées par Preston Manning et les réformistes, telles que la réforme du Sénat, les votes libres en Chambre, les élections à date fixe, l'utilisation des référendums et le rappel des députés visaient une plus grande imputabilité des politiciens afin qu'ils représentent mieux les intérêts des électeurs et la mise en place d'un Parlement efficace, réduisant ainsi le pouvoir des élites et des intérêts contrôlant les institutions nationales.

Bien que le Parti réformiste et son successeur, l'Alliance canadienne, attachent une grande importance à la réforme des institutions politiques, cette position n'a pas échappé aux critiques. Dobbin (1992) ainsi que Sharpe et Braid (1992) ont relevé de nombreuses lacunes dans ces propositions qui, selon eux, rendaient les réformes en pratique moins efficaces qu'elles semblaient l'être en principe. Ils ont expliqué qu'il aurait été très difficile de faire accepter ces propositions dans certaines parties du pays, plus particulièrement en Ontario et au Québec où la réforme du Sénat diminuerait l'influence et le pouvoir politique que détenaient ces provinces sur la scène politique nationale. Pour leur part, Flanagan (1995), professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary, joueur actif au sein du Parti réformiste, de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur du Canada, et gérant de la campagne électorale de Stephen Harper en 2006, et Laycock (1994, 2002) ont porté une attention particulière aux programmes du Parti réformiste et de l'Alliance canadienne, soulignant les éléments qui, selon eux, limiteraient le succès de ces partis de droite. Les réformes démocratiques proposées, populaires auprès d'un certain pourcentage de l'électorat canadien, semblaient plutôt entraver le succès de la droite sur la scène politique nationale. Laycock, pour sa part, conclut que ces réformes, si elles avaient été adoptées, auraient pu affaiblir les moyens démocratiques de prise de décision. Elles auraient réduit les délibérations au sein du processus politique en faveur d'une consultation directe de la population.

Les nombreuses critiques ne peuvent pas à elles seules expliquer les raisons pour lesquelles les réformes démocratiques ont presque entièrement disparu du programme du Parti conservateur du Canada, même si ce parti a récemment réussi à

établir des élections à date fixe et qu'il espère encore procéder à une certaine réforme du Sénat (la nouvelle proposition est moins controversée que celle des alliancistes). Si l'on se penche sur les écrits de Flanagan (1995, 2007) et de Johnson (2006), on peut constater que Flanagan a analysé de près les rôles que Preston Manning et Stephen Harper ont joué au sein de la droite politique, tout en soulignant leurs similarités et leurs différences sur le plan idéologique. Stephen Harper est dépeint comme un politicien qui se place nettement à la droite du centre politique en matière d'économie et de politique étrangère. D'après l'auteur, Harper est généralement moins préoccupé par les éléments plus populistes d'un programme conservateur qui pourraient, à ses yeux, être un handicap pour le mouvement de la droite. Johnson, pour sa part, arrive également à la conclusion que la pensée politique de Stephen Harper a évolué dans le sens du rejet de certains principes populistes réformistes et alliancistes.

En résumé, l'analyse de ces auteurs du programme de réforme des institutions politiques démontre clairement une transformation au sein du conservatisme de droite au Canada depuis les deux dernières décennies. À l'origine, ce mouvement avançait une série de réformes démocratiques qui auraient engendré des changements radicaux des institutions politiques, mais comme nous le postulons ici, Stephen Harper a adopté des mesures moins controversées dans ce domaine en positionnant le conservatisme davantage vers le centre politique.

2. La fiscalité

Le deuxième domaine du mémoire, celui du programme fiscal du Parti conservateur et de ses prédécesseurs, a, lui aussi, été analysé par de nombreux auteurs.

Afin d'évaluer plus clairement le positionnement courant du parti sur le plan de la fiscalité, il est nécessaire de comparer son programme à celui du parti progressiste-conservateur plus modéré, ainsi qu'à ceux des partis réformiste et allianciste, plus conservateurs.

Sur un premier axe, les auteurs qui ont étudié à fond le parti progressiste-conservateur l'ont décrit comme ayant historiquement défendu les principes économiques du conservatisme britannique. Grant (1978) critique l'idéologie du libéralisme économique prôné à l'époque par le Parti libéral du Canada et par les États-Unis. Cette idéologie, basée sur l'individualisme et le laissez-faire économique, était contraire à la modération inhérente du conservatisme britannique et de son respect du bien commun. Le conservatisme britannique permettait un certain dirigisme économique de la part du gouvernement. Ce dirigisme assurait la défense du bien commun et permettait de corriger les excès du libéralisme qui laissait les questions économiques se régler uniquement par les forces du marché. Perlin (1980), pour sa part, avance l'idée que le Parti progressiste-conservateur adoptait traditionnellement des mesures économiques et sociales qui le plaçaient plutôt dans le centre politique. Ancré dans la tradition du torysme britannique, le parti avait toujours reconnu que le gouvernement avait un rôle à jouer dans les questions économiques même si les principes capitalistes de production le guidaient. Simpson (1984) étudie plus spécifiquement le gouvernement progressiste-conservateur de Joe Clark (1979-1980) et il conclut que ce dernier, tout en adoptant certaines politiques économiques plus conservatrices, était convaincu que le gouvernement pouvait et devait jouer un rôle actif dans les questions économiques et sociales de la nation. D'ailleurs, son

gouvernement était prêt à augmenter les dépenses gouvernementales et certaines taxes pour attaquer les problèmes économiques du jour, politiques difficilement acceptables aux yeux des conservateurs économiques. Macquarrie (1992), dans son histoire du Parti progressiste-conservateur, met un accent particulier sur certains individus et événements qui ont défini le conservatisme traditionnel au Canada dont la Conférence de Port Hope de 1942 où le parti a adopté une série de mesures économiques pour freiner la popularité du CCF, mesures qui plaçaient le programme du parti nettement au centre sinon à la gauche politique. Macquarrie n'hésite pas à critiquer son parti et l'administration de Brian Mulroney qui adoptait plutôt des principes du libéralisme classique, ce qui signalait un virage vers la droite, du moins sur le plan de la fiscalité. Dart (1999) présente au lecteur une description du conservatisme traditionnel britannique ou «toryisme rouge» et du libéralisme classique, aussi connu sous le nom de «toryisme bleu», et il compare minutieusement les deux idéologies. Bien que l'influence du conservatisme traditionnel était encore présente au sein du Parti progressiste-conservateur à la fin des années 90, Dart déplore le fait que le toryisme bleu semble davantage dominant au sein du parti depuis les années 80. Il compare le toryisme bleu au libéralisme américain où l'individualisme et le laissez-faire économique dominent.

Sur un deuxième axe, plusieurs auteurs ont décrit les principes économiques de droite qui ont guidé les partis réformiste et allianciste à partir des années 80. Sur le plan théorique, Grant (1978), Perlin (1980), Simpson (1984), Macquarrie (1992) et Dart (1999) ont tour à tour identifié des caractéristiques du libéralisme classique sur lesquels s'étaient basés les réformistes et les alliancistes pour développer leurs programmes fiscaux. Ernest Manning, dans son œuvre *Political Realignment : a Challenge to*

Thoughtful Canadians (1967), envisageait l'établissement d'un parti politique plus à la droite qui adopterait comme principes économiques de base le capitalisme et la responsabilité fiscale. La tâche de développer les éléments d'un programme économique de droite est revenue à son fils Preston Manning (1992, 1996, 1997) qui a fondé le Parti réformiste en 1987. Ses ouvrages et ses nombreux autres écrits et discours ont élaboré en détail la position de son parti par rapport à la fiscalité en proposant des programmes qui auraient réduit nettement les dépenses gouvernementales dans de nombreux domaines tout en diminuant la charge fiscale des contribuables. Il proposait aussi d'équilibrer le budget fédéral pour enfin produire des surplus qui seraient à leur tour utilisés pour offrir de nouvelles réductions d'impôts aux particuliers. Les mesures étaient carrément une représentation d'une philosophie de droite. La philosophie Manning se rapprochait du libéralisme classique car il voyait une diminution marquée de l'intervention du gouvernement dans l'économie. Dobbin (1992) ainsi que Sharpe et Braid (1992) ont décrit les positions de Manning tout en offrant une critique de certaines mesures proposées par le Parti réformiste. Les auteurs ont clairement identifié la position du parti par rapport au rôle que devait jouer le gouvernement dans les questions d'ordre économique. Selon ces auteurs, une idéologie de droite était préconisée par les réformistes qui souhaitaient voir le secteur privé assumer un rôle plus actif sur le plan économique. Ainsi, le secteur privé assumerait davantage certaines responsabilités traditionnelles du gouvernement. Ceci aurait pu inclure, entre autres, la privatisation de sociétés d'états et l'administration de programmes fédéraux tels que l'assurance-chômage.

Puisque Tom Flanagan est depuis longtemps associé au mouvement et aux partis de droite au Canada et qu'il connaît personnellement Preston Manning, il a été en mesure d'offrir une perspective interne du parti. Dans *Waiting for the Wave : The Reform Party and Preston Manning* (1995), il analyse de près les éléments du programme fiscal des réformistes en se basant sur la documentation officielle du parti, y inclus leurs programmes électoraux. Il conclut que le parti se trouvait en général à la droite en matière fiscale, position développée non seulement par Preston Manning, mais surtout par Stephen Harper qui jouait aussi un rôle important au sein du parti. Laycock (2002), dans son histoire du Parti réformiste et de l'Alliance canadienne, se concentre avant tout sur les politiques de ces partis et comment certaines d'entre elles ont été graduellement modifiées par Preston Manning, Stockwell Day et Stephen Harper. Laycock analyse bien comment les leaders devaient atténuer certains éléments plus conservateurs de leurs programmes afin de tenir compte des réalités politiques. Il conclut que malgré cette atténuation de principes, ces partis avaient eu une influence sur la politique au Canada, car les idées qu'ils avançaient telles les réductions d'impôts, les compressions budgétaires des programmes sociaux, la réduction de la réglementation gouvernementale et la réduction du déficit et de la dette nationale avaient été adoptées par le parti politique au pouvoir.

Enfin, pour bien évaluer le positionnement actuel du Parti conservateur du Canada sur le plan fiscal, il a fallu consulter des ouvrages illustrant les convictions personnelles de Stephen Harper, chef du parti, et les initiatives du parti depuis la victoire électorale de Harper en janvier 2006.